

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS PRATICIENS (IP) : Une ressource inexploitée

LES IP CONTRIBUENT À L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS PONCTUEL ET À DES SOINS ÉCONOMIQUES ET DE GRANDE QUALITÉ dans un vaste éventail de modèles de soins de santé. Grâce à leur pratique et collaboration avec d'autres fournisseurs de soins de santé, les IP atténuent la pression exercée sur le système de soins de santé.¹

Formation

Au moins six années de formation universitaire et d'expérience clinique :



B. Sc. inf.



Permis et attestation d'exercice comme inf. aut.



Diplôme d'IP au cycle supérieur



Permis et attestation d'exercice comme IP

93 %
des Canadiens

sont convaincus que les IP peuvent satisfaire leurs besoins quotidiens en matière de santé.²

Nombre de Canadiens obtenant des soins primaires d'un(e) IP :

3 millions

Chaque IP prend soin d'environ 800 patients³

RÔLES AUTONOMES DES IP



EXAMENS PHYSIQUES



DEMANDES D'ANALYSES



DIAGNOSTICS ET TRAITEMENTS



ORDONNANCES



ADMISSIONS ET CONGÉS



AIGUILLAGE

RÉSULTATS

ACCÈS AMÉLIORÉ AUX SOINS⁴



Temps d'attente réduit grâce à l'offre de consultations le jour même pour les patients en cas d'urgence ou dans les **trois jours suivants**⁵

Réduction de **20 %**

des transferts à l'urgence en provenance des soins de longue durée⁶



Hausse de **24 %**

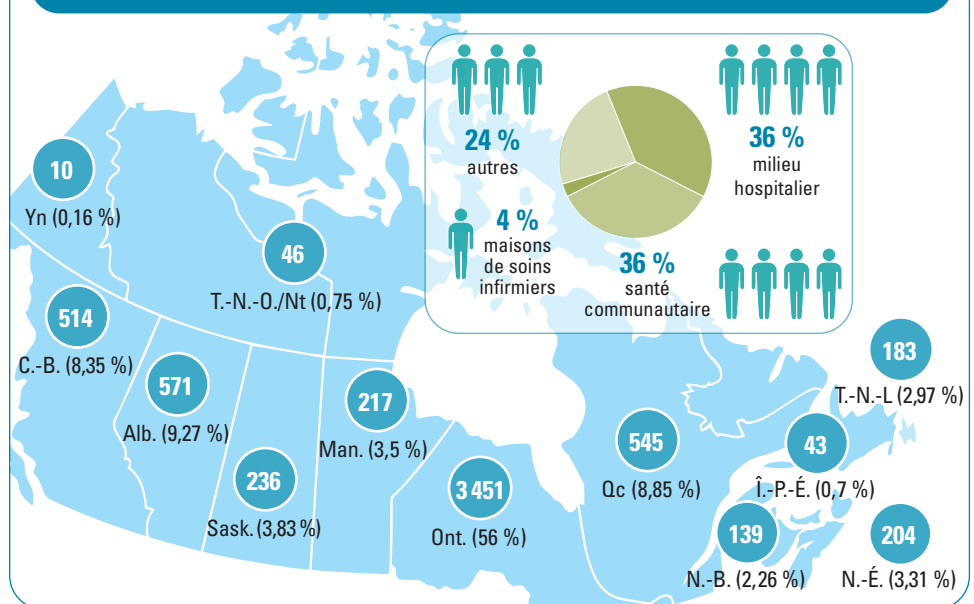
de la satisfaction des familles à l'égard de la qualité des soins⁷

Chute de **55 %**

du taux de polypharmacie⁸



OÙ TRAVAILLENT LES IP?⁹



Les années 1960

La pratique de l'IP a débuté afin d'améliorer la qualité des soins de santé dans les régions nordiques et mal desservies.



2006

1 162 IP; l'Initiative canadienne sur les infirmières et infirmiers praticiens est lancée.

2012

Le gouvernement fédéral adopte le *Règlement sur les nouvelles catégories de praticiens*, octroyant un droit de prescription supplémentaire pour les médicaments contrôlés.



1997

La pratique de l'IP devient une profession réglementée afin d'aborder la demande croissante en soins de santé primaires.



2009

Une nouvelle réglementation élargit le champ d'exercice.

2019

6 159 IP



ASSOCIATION DES
**INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS
DU CANADA** ®
cna-aiic.ca/ip

¹ Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2017). *L'infirmière praticienne* [énoncé de position]. Ottawa : Auteur. ² Nanos, N. (2016). *Opinions des Canadiens sur les soins de santé offerts à domicile et les infirmières et infirmiers*. (Série de sondages Nanos 2016-854). Ottawa, Canada. ³ Martin-Misener, R., Donald, F., Kilpatrick, K., Bryant-Lukosius, D., Rayner, J., Landry, V., Viscardi, V. et McKinlay, R. J. (2015). *Benchmarking for nurse practitioner patient panel size and comparative analysis of nurse practitioner pay scales: Update of a scoping review*. Tiré de https://fhs.mcmaster.ca/ccapnr/documents/np_panel_size_study_updated_scoping_review_report.pdf ⁴ Sangster-Gormley, E., Griffith, J., Schreiber, R., Feddema, A., Boryki, E. et Thompson, J. (2015). « Nurse practitioners changing health behaviours: One patient at a time ». *Nursing Management*, 22(6), 26-31. ⁵ Roots, A. et MacDonald, M. (2014). « Outcomes associated with nurse practitioners in collaborative practice with general practitioners in rural settings in Canada: A mixed methods study ». *Human Resources for Health*, 12, 2-11. ⁶ Klaassen, K., Lamont, L. et Krishnan, P. (2009). « Une nouvelle norme de diligence dans les maisons de soins infirmiers ». *infirmière canadienne*, 10(9), 22-28. ⁷ Ibid. ⁸ Ibid. ⁹ Institut canadien d'information sur la santé. (2019). Tableaux de données : Le personnel infirmier au Canada – 2019. Tiré de <https://www.cihi.ca/fr/le-personnel-infirmier-au-canada-2019> © L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA et le motif en forme de flamme de l'AIIC sont des marques déposées de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. © Droits d'auteur 2020 Association des infirmières et infirmiers du Canada. Juin 2020